

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
datent des 1er et 16 de chaque mois
se paient d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL
paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS
LES INSERTIONS
sont reçues au
Bureau du Journal
du Lot
et
se paient d'avance

l'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Compagnie du Chemin de fer d'Orléans.—Service d'Été.

Table with 12 columns: Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte, Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte, Station, Omnibus mixte, Poste mixte, Omnibus mixte. Lists routes between Cahors, Paris, Agen, Périgueux, Bordeaux, Rodez, Aurillac, Vierzon, Fumel, and Libos.

Les nouvelles importantes que nous recevons, nous font un devoir de publier un SUPPLÉMENT à notre numéro d'hier.

Cahors, le 31 Octobre 1873

Nous recevons de M. Pagès Duport, député de Lot, la dépêche suivante :

Paris, 31 octobre 1873, 3 h. 10 soir.

Les journaux publient un manifeste du comte de Chambord, sous la forme d'une lettre à M. Chesnelong. Cette déclaration n'admettant pas l'acceptation de garanties préalables, et maintenant le drapeau blanc, si impopulaire, renverse tous les projets des fractions monarchiques.

La prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon devient une nécessité d'ordre public.

A. PAGÈS DUPORT.

LETTRÉ DU COMTE DE CHAMBORD

Salzbourg, 27 octobre 1873.

J'ai conservé, Monsieur, de votre visite à Salzbourg un si bon souvenir, j'ai conçu pour votre noble caractère une si profonde estime, que je n'hésite pas à m'adresser loyalement à vous, comme vous êtes venu vous-même loyalement vers moi.

Vous m'avez entretenu, durant de longues heures, des destinées de notre chère et bien-aimée Patrie, et je sais qu'au retour, vous avez prononcé, au milieu de vos collègues, des paroles qui vous vaudront mon éternelle reconnaissance. Je vous remercie d'avoir si bien compris les angoisses de mon âme, et de n'avoir rien caché de l'inébranlable fermeté de mes résolutions.

Aussi ne me suis-je point ému quand l'opinion publique, emportée par un courant que je déplore, a prétendu que je consentais enfin à devenir le Roi légitime de la Révolution. J'avais pour garant le témoignage d'un homme de cœur, et j'étais résolu à garder le silence, tant qu'on ne me forcerait pas à faire appel à votre loyauté.

Mais puisque, malgré vos efforts, les malentendus s'accroissent, cherchant à rendre obscure ma politique à ciel ouvert, je dois toute la vérité à ce pays, dont je puis être méconnu, mais qui rend hommage à ma sincérité, parce

qu'il sait que je ne l'ai jamais trompé et que je ne le tromperai jamais.

On me demande aujourd'hui le sacrifice de mon honneur. Que puis-je répondre? Sinon que je ne rétracte rien, que je ne retranche rien de mes précédentes déclarations. Les prétentions de la veille me donnent la mesure des exigences du lendemain, et je ne puis consentir à inaugurer un règne réparateur et fort par un acte de faiblesse.

Il est de mode, vous le savez, d'opposer à la fermeté d'Henri V, l'habileté d'Henri IV. La violente amour que je porte à mes sujets, disait-il souvent, me rend tout possible et honorable.

Je prétends, sur ce point, ne lui céder en rien; mais je voudrais bien savoir quelle leçon se fût attirée l'imprudent assez osé, pour lui persuader de renier l'étendard d'Arques et d'Ivry.

Vous appartenez, Monsieur, à la province qui l'a vu naître, et vous serez, comme moi, d'avis qu'il eût promptement désarmé son interlocuteur, en lui disant avec sa verve béarnaise: Mon ami, prenez mon drapeau blanc, il vous conduira toujours au chemin de l'honneur et de la victoire.

On m'accuse de ne pas tenir en assez haute estime la valeur de nos soldats, et cela au moment où je n'aspire qu'à leur confier tout ce que j'ai de plus cher.

On oublie donc que l'honneur est le patrimoine commun de la Maison de Bourbon et de l'armée française, et que, sur ce terrain-là, on ne peut manquer de s'entendre!

Non, je ne méconnais aucune des gloires de ma patrie, et Dieu seul, au fond de mon exil, a vu couler mes larmes de reconnaissance toutes les fois que, dans la bonne ou dans la mauvaise fortune, les enfants de la France se sont montrés dignes d'elle.

Mais nous avons ensemble une grande œuvre à accomplir. Je suis prêt, tout prêt à l'entreprendre quand on le voudra, dès demain, dès ce soir, dès ce moment. C'est pourquoi je veux rester tout entier ce que je suis. Amoinri aujourd'hui, je serais impuissant demain.

Il ne s'agit de rien moins que de reconstituer sur des bases naturelles, une société profondément troublée, d'assurer avec énergie le règne de la loi, de faire renaître la prospérité au dedans, de contracter au dehors des alliances durables, et surtout de ne pas craindre d'employer la force au service de l'ordre et de la justice.

On parle de conditions, m'en a-t-il posé, ce jeune Prince, dont j'ai ressenti avec tant de bonheur la loyale étreinte, et qui, n'écoutant que son patriotisme, venait spontanément à moi, m'apportant au nom de tous les siens, des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation.

On veut des garanties; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modestie la glorieuse mission de calmer son pays

par une de ces paroles d'honnête homme et de soldat, qui rassurent les bons et font trembler les méchants?

Je n'ai pas, c'est vrai, porté comme lui l'épée de la France sur vingt champs de bataille, mais j'ai conservé intact, pendant quarante-trois ans, le dépôt sacré de nos traditions et de nos libertés. J'ai donc le droit de compter sur la même confiance et je dois inspirer la même sécurité.

Ma personne n'est rien; mon principe est tout. La France verra la fin de ses épreuves quand elle vaudra le comprendre. Je suis le pilote nécessaire, le seul capable de conduire le navire au port, parce que j'ai mission et autorité pour cela.

Vous pouvez beaucoup, Monsieur, pour dissiper les malentendus et arrêter les défaillances à l'heure de la lutte. Vos consolantes paroles, en quittant Salzbourg, sont sans cesse présentes à ma pensée: la France ne peut pas périr, car le Christ aime encore ses Français, et lorsque Dieu a résolu de sauver un peuple, il veille à ce que le sceptre de la Justice ne soit remis qu'en des mains assez fermes pour le porter.

HENRI.

Dépêches Télégraphiques

Paris, 31 octobre, 3 h. 20, soir.

La lettre du comte de Chambord à M. Chesnelong produit une stupéfaction profonde. On dit partout que M. Chesnelong avait bien traduit les paroles du Prince à Salzbourg et on s'indigne du changement de langage sans pouvoir en trouver l'explication.

La Commission des Neuf, présidée par le général Changarnier, est réunie depuis midi; sa séance sera très-longue. On croit que cette commission décidera la présentation d'une proposition portant:

- 1° Prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon pour six ans;
2° Maintien de l'Assemblée nationale pour trois ans;
3° Aucune nouvelle élection avant la discussion immédiate de la loi électorale.
Modifications ministérielles probables, par la retraite de MM. Ernoul et la Boullierie.
Le Gaulois dit que M. Magne, serait placé à la tête du nouveau cabinet.

Paris, 31 octobre, 4 h. 30, soir.

L'Ordre dit: Général Chanzy, gouverneur de l'Algérie, vient d'écrire au président du centre gauche, groupe dont il fait partie, pour décliner tout projet qui tendrait à le constituer

à l'état de candidat à la présidence de la République.

Le général n'admet pas que personne soit autorisé à chercher des successeurs à M. le maréchal de Mac-Mahon « qui, dit-il, dans aucune ALTERNATIVE, ne peut ni ne doit donner sa démission.

Pas plus que M. le général Chanzy ne se porte à la présidence de la République, M. Grévy ne se portera à la présidence de l'Assemblée.

Nous sommes en mesure de l'affirmer.

Paris, 31 octobre, 7 h. 25, soir.

Les journaux républicains félicitent le comte de Chambord d'être resté fidèle aux idées anciennes répudiées par la Nation française. Leur joie sera courte. La majorité conservatrice de 425 voix est refaite contre MM. Thiers et Gambetta.

L'Ordre et le Pays, journaux bonapartistes, louent extrêmement M. le comte de Chambord pour le même motif que les journaux républicains.

Le Pays fait appel aux légitimistes, déclarant l'union avec eux utile et nécessaire contre l'ennemi commun: la République.

Des réunions nombreuses de la droite, du centre droit et de l'extrême-droite ont eu lieu et continueront ce soir.

Le Français dit que rien ne saurait donner une idée de la stupéfaction et de la douleur des plus anciens légitimistes; il constate que toutes les pensées se reportent vers le maréchal Mac-Mahon.

La Patrie établit que le parti conservateur se trouve dans la même situation que celle conquise le 24 mai, et demande la prorogation à long terme des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon; elle ajoute que le conseil des ministres a reconnu la nécessité de cette prorogation.

Le Journal de Paris, organe des princes d'Orléans, dit que les princes ont déclaré qu'on ne trouverait pas parmi eux de prétendants à la couronne. Leur déclaration subsiste et ils y resteront fidèles.

Suivant la Presse, la France ne méritait pas le sort que lui fait M. le comte de Chambord.

Bourse de Paris

Paris, 31 octobre 1873, soir.

Table with 2 columns: Rente 3 p. %, 4 1/2 p. %, 5 p. %, 5 p. %. Values: 56,50; 80,75; 91,55; 94,30.

Le propriétaire-gérant, A. Laytou.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardis, Jendis et Samedis

LES ABONNEMENTS... Les insertions...

LES ABONNEMENTS... Les insertions...

Dépêches Télégraphiques

DU JOURNAL DU LOT

Paris, 2 novembre, 2 h. 40, soir.

Hier et aujourd'hui ont eu lieu des délibérations incessantes des réunions parlementaires. D'abord le centre droit a fait savoir à la droite que son avis était le maintien de la déclaration rétablissant la Monarchie telle qu'elle était adoptée et la proclamation de M. le comte de Paris comme Régent du royaume.

La droite discutait ce projet qui rencontrait des adhésions. Mais M. le comte de Paris a fait dire qu'il repousse absolument toute situation à lui offerte, et qu'il veut rester simplement dans sa situation actuelle d'héritier présomptif.

Ensuite, dans de nombreuses réunions chez M. le général Changarnier, le débat s'est engagé entre la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon et la lieutenance générale du royaume pour l'un des princes de la famille d'Orléans.

Grande majorité pour la lieutenance générale, mais il est indispensable de connaître l'avis préalable de la réunion des Cheval-Légers, composée des ultra-légitimistes.

Cette réunion tenue chez M. de Laroche-foucauld a adopté à une majorité considérable la candidature du prince de Joinville à la lieutenance générale du royaume : six voix seulement contre, parmi les serviteurs personnels de M. le comte de Chambord.

Mais dans la soirée d'hier, après cette séance, le prince de Joinville a fait déclarer son refus d'accepter la lieutenance générale.

Cette conduite de la famille d'Orléans, produit une grande impression d'estime et de confiance.

Les d'Orléans n'ont pas voulu que leur attitude puisse être suspectée.

A deux heures, les fractions diverses de la majorité conservatrice se sont réunies à Versailles. Il paraît certain que la présidence à vie du maréchal Mac-Mahon sera adoptée à l'unanimité.

Cahors, Imp. de A. Layrou.

Élégraphiques

HENRI

Paris, 31 octobre 1873, 2 h. 40, soir. Les journaux... Le comte de Chambord... M. le général Changarnier... M. le comte de Paris... M. le maréchal Mac-Mahon... M. le prince de Joinville... M. le prince de Montpensier... M. le prince de Saxe-Cobourg-Gotha... M. le prince de Saxe-Altenbourg... M. le prince de Saxe-Meiningen... M. le prince de Saxe-Weimar-Eisenach... M. le prince de Saxe-Cobourg-Gotha... M. le prince de Saxe-Altenbourg... M. le prince de Saxe-Meiningen... M. le prince de Saxe-Weimar-Eisenach...

Table with columns: Département, Arrondissement, Nombre de voix, etc. for the 1873 elections.

Les nouvelles importantes que nous recevons... Nous recevons de M. Pagan Dubout... Paris, 31 octobre 1873, 3 h. 10, soir. Les journaux publient un manifeste du comte de Chambord... M. le comte de Chambord... M. le maréchal Mac-Mahon... M. le prince de Joinville... M. le prince de Montpensier... M. le prince de Saxe-Cobourg-Gotha... M. le prince de Saxe-Altenbourg... M. le prince de Saxe-Meiningen... M. le prince de Saxe-Weimar-Eisenach...

LETTRE DU COMTE DE CHAMBORD. Cahors, 27 octobre 1873. J'ai conservé, Monsieur, de votre visite à Cahors... Votre message m'est parvenu... M. le comte de Chambord... M. le maréchal Mac-Mahon... M. le prince de Joinville... M. le prince de Montpensier... M. le prince de Saxe-Cobourg-Gotha... M. le prince de Saxe-Altenbourg... M. le prince de Saxe-Meiningen... M. le prince de Saxe-Weimar-Eisenach...